



D.2020.11.04.2.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 4 Novembre 2020

2- PLANIFICATION ET ECO-MOBILITES**2.1 – PARTENARIAT : COMMISSION MIXTE SMEAT / TISSÉO COLLECTIVITÉS SUR LA COHERENCE URBANISME – MOBILITES - DESIGNATION DES ELUS PARTICIPANT AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION**

L'an deux mille vingt, le quatre novembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Afin d'assurer le pilotage du suivi des orientations et plan d'actions du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et du Projet Mobilités 2020.2025.2030 de la grande agglomération toulousaine valant PDM (Plan De Mobilité – nouvelle appellation d'un PDU), et plus particulièrement le pilotage du sujet de la cohérence urbanisme-mobilités, une commission mixte SMEAT / Tisséo Collectivités a été mise en place. Son rôle est d'aborder l'ensemble des sujets relatifs aux besoins de cohérence urbanisme – mobilités en matière :

- De suivi et cohérence de l'évolution des démarches réglementaires (calendrier de travail, partenariat, procédures de consultation et de concertation, gouvernance et méthodes de travail).
- D'information et d'échanges réciproques sur les études et travaux en cours, pouvant contribuer à l'identification des éléments stratégiques, d'enjeux et programmatiques de l'un ou l'autre des documents SCoT et Projet Mobilités 2020.2025.2030.
- De participation et d'organisation conjointe en cas de besoin aux différentes commissions mises en place : technique, thématique, territoriale.
- De traitement conjoint de dossiers relevant de la cohérence urbanisme / mobilités, en vue d'adopter des positions convergentes sur les problématiques communes aux deux syndicats.

Les axes de travail s'inscrivent dans l'élaboration et la mise en œuvre des outils de planification de niveau supra communal, mais peuvent trouver un écho dans d'autres documents venant en appui de l'action publique dans les domaines de l'urbanisme ou de l'environnement : plan local d'urbanisme communal et intercommunal, plan climat air énergie territoire, ...

- *Elaboration des documents de planification*, en particulier contribution et participation aux travaux de révision du SCoT.
- *Suivi de la mise en œuvre des documents de planification* :
 - Traduction dans les documents d'urbanisme locaux (PLUi-H, PLUi, PLU...) des contenus du SCoT et du PDM.
 - Elaboration et suivi des pactes urbains.
 - Suivi de la mise en œuvre du SCoT et du PDM.
 - ...
- *Réflexions prospectives et autres travaux* :
 - Prospective urbaine au-delà de l'horizon 2030.
 - Prospective transport au-delà de l'horizon 2030.
 - Programmes d'études nécessaires à l'organisation des territoires.
 - ...

La commission mixte traite de sujets permettant de mieux prendre en compte certaines questions liées aux mobilités dans les politiques publiques d'organisation des territoires et pouvant avoir une traduction opérationnelle dans l'élaboration des outils SCoT et Plan De Mobilité :

- La notion de ville intense et l'organisation des réseaux, dans un objectif de cohérence urbanisme - mobilités.
- Les hypothèses urbaines de développement territorial et la prospective long terme des infrastructures de déplacements nécessaires.
- Les conséquences des nouvelles mobilités (électromobilités, véhicules autonomes, véhicules hybrides...) et des nouvelles pratiques (télétravail, covoiturage, intermodalité...) sur l'organisation des territoires.
- Des approches environnementales (santé publique, gaz à effet de serre) et économiques (coût des transports, desserte zones d'emploi).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201105-
20201104-2-1D-DE
Date de réception préfecture :
05/11/2020

La gouvernance proposée doit permettre un débat contradictoire et constructif entre les deux collectivités, avec un objectif commun : faire comprendre les outils de planification, dans un contexte de mutation sociétale forte et de nécessaire transition énergétique.

Compte-tenu du renouvellement du Comité Syndical de Tisséo Collectivités, il y a lieu de désigner les nouveaux membres qui participeront aux travaux de la commission mixte.

*
* *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

:

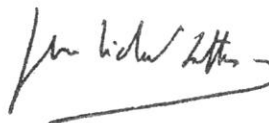
ARTICLE 1 : DESIGNÉ en qualité de membres de la commission mixte SMEAT – Tisséo Collectivités sur la cohérence urbanisme – mobilités :

- Jean-Michel LATTES
- Thierry SUAUD
- Dominique SANGAY
- Yannick MARTIN

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise :

- A Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.
- A Monsieur le Président du SMEAT.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES